Journée d'échange intercommunale sur les mobilités douces

"Voies cyclables et VAE"

24 mai 2018

BRUDED
Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable
Breizh ar maezloù ha maezkérel evit an diorren padus

Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenirs

METROPOLE Rennes
vivre en intelligence

VALORISER ill PARTAGER
Val d'ille Aubigné

Contexte

- Un constat :
- un territoire péri-urbain attractif sur le plan économique et résidentiel
- des déplacements domicile-travail vers la ville de Rennes avec des problèmes de congestion aux entrées de la ville
- une forte dépendance à l'automobile
- des coût de déplacements élevés pour les ménages
- Le transport 2nd secteur émetteur de GES

Contexte

- Les choix politiques opérés

- privilégier le domicile travail sur les loisirs

- ne pas tout miser sur le TC, mais plutôt sur les modes doux et les alternatives à la voiture individuelle

- favoriser l'intermodalité

Le schéma des modes doux

Définition d'un schéma en 2011 et prise de la compétence

Approche cohérente et globale à l'échelle du territoire

Objectifs :

- réaliser des aménagements pour les cyclistes et les piétons afin de permettre la desserte de pôles importants du territoire sur des distances adaptées aux déplacements utilitaires (4/5 km maximum)
- améliorer l'intermodalité en connectant les bourgs avec les arrêts Illenoo, les haltes TER et les aires de covoiturage, et en aménagement ces pôles d'intermodalité,
- améliorer la sécurité du stationnement vélo,
- proposer des services innovants comme la location de vélos à assistance électrique,
- mettre en place des animations et une communication active autour des modes doux.

Le schéma des déplacements

- Schéma validé en 2011 pour 10 ans sur les 2 territoires

- Un schéma des modes doux en 2011 côté ex-CCVI

- Nouveau schéma des déplacements en cours
- Appel à projets régional de l'ADEME : mobilité durable dans les territoires
- Volet mobilité du futur PCAET

VALORISER ill PARTAGER Val d'ille Aubigné

Les modes doux

- Prise de compétence communautaire pour la création d'un réseau de liaisons douces à vocation utilitaires

- Les liaisons :
- ayant une distance adaptée à la vocation de la l'utilisation (inférieure à 3km généralement, 5 km maximum)
- inter-communales : desservant deux centres bourgs, et/ou des pôles générateurs communautaires
- Intra-communales en cas de desserte d'un pôle générateur (gare, halte TER)

La limite d'agglomération marque la limite de la compétence communautaire

VALORISER ill PARTAGER Val d'ille Aubigné

Focus 1er schéma

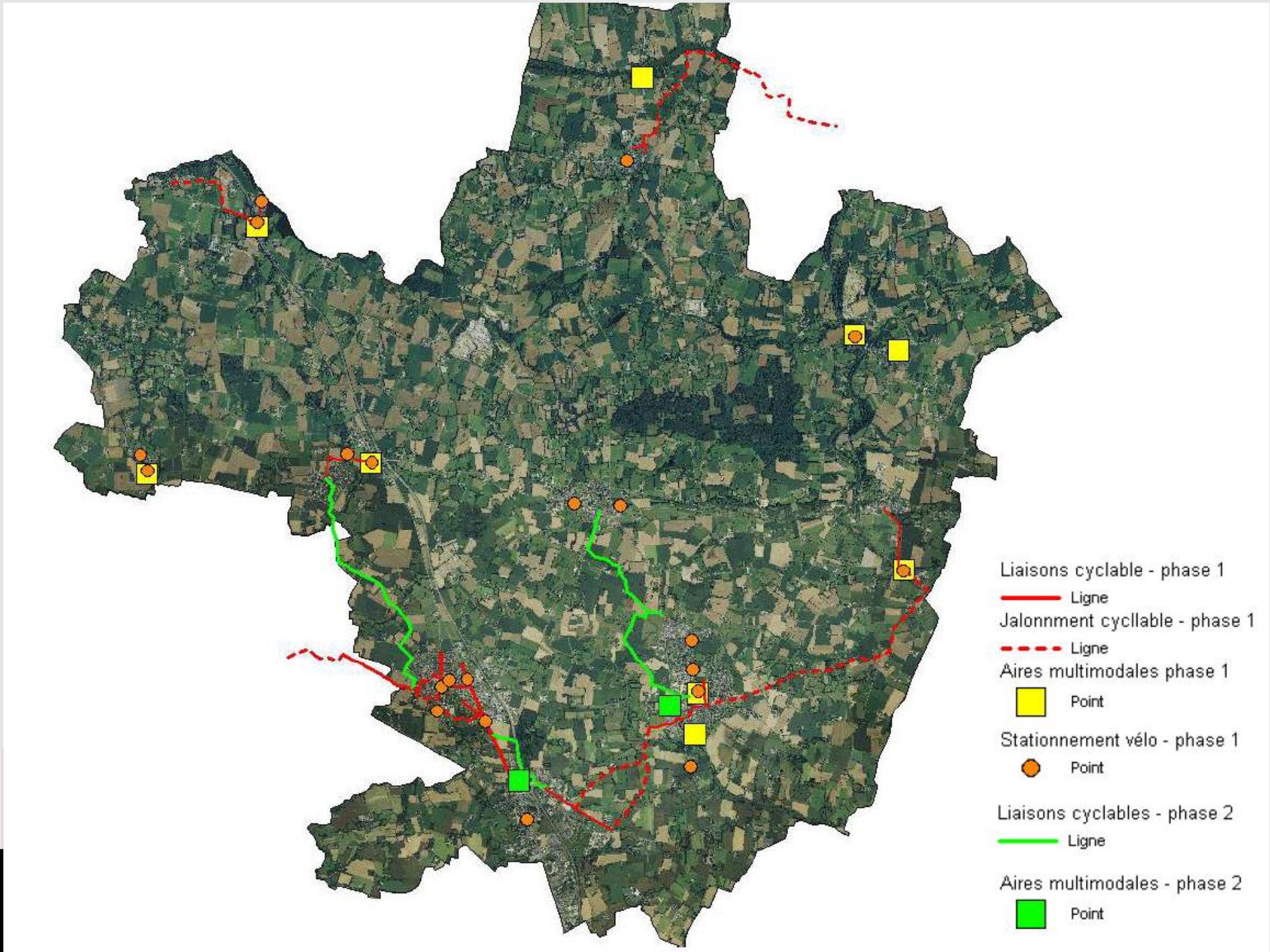

Les modes doux

- Aménagement de plus de 7 km de pistes cyclables communautaires et 24 km de voies pacifiées

- Stationnement vélo (160 places dont 50 boxes fermés) au niveau de l'ensemble des pôles générateurs communautaires

- 140 VAE acquis dont 3 vélos spécifiques – subvention TEPCV
- acquisition de 30 nouveaux VAE pour 2018
- Parc actuel : 97 VAE

1ère phase

Liaison Saint Germain sur Ille

- Liaison bourg Saint Germain / Halte TER
- 1,2 km

- Coût d'aménagement :
- Estimation aménagement 150 00 euros H.T.
- + maîtrise d'oeuvre + acquisition parcelles

- Délai de réalisation:
- Maîtrise oeuvre 2012
- Aire de Saint Germain 2012

aison octobre 2012 à janvier 2013

VALORISER ill PARTAGER Val d'ille Aubigné

Combien ça coûte ?

Quelques ratios HT :

- Bande cyclable (marquage) : 15€ / ml
- Piste cyclable bidirectionnelle sur accotement, voie verte : 140 € / ml,
- Piste cyclable bidirectionnelle avec busage : 250€ / ml
- Signalisation : 3€ / ml
- Abri 8 vélos : 3200€
- Boxes vélos (1) : 1400€
- Panneau covoiturage + poteau : 200€

VALORISER ill PARTAGER Val d'ille Aubigné

2e phase

Liaison Vignoc La Mézière

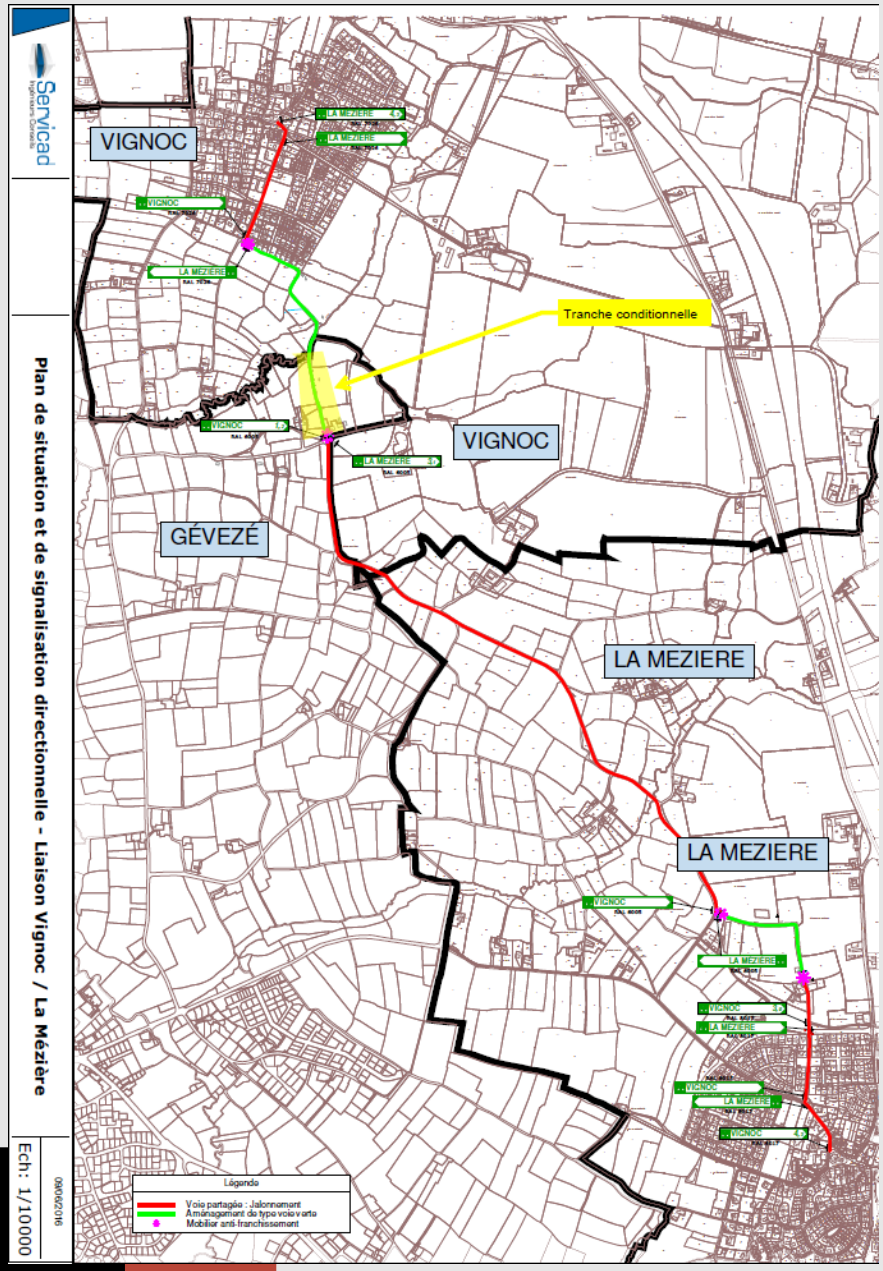

- 4,1 km
- Dépenses:
- Maîtrise d'oeuvre 13 000
- Marché de travaux 136 000

- Recettes :
- Subvention Contrat de Pays sur la maîtrise d'oeuvre,
- 50% de la maîtrise d'oeuvre (Politique Territoriale enveloppe 2013)
- Subvention TEPCV
- 80% travaux

VALORISER ill PARTAGER Val d'ille Aubigné

Temps de mise en place

- Schéma validé en 2011
- Étude préalable 2012 pour les trois liaisons
- Maîtrise d'oeuvre fin 2013
- Résiliation du marché mi 2016
- Nouveau marché mi 2016 puis DCE
- Réalisation partielle de la voie en 2017
- Signature dernier acte notarié janvier 2018
- Affermissement tranche conditionnelle printemps
- Réalisation travaux juin/juillet
- Levée des réserves prévue mi juillet 2018

VALORISER ill PARTAGER Val d'ille Aubigné

Déblocage pour les autres ?

- Montreuil le Gast/Melesse
- Problème d'acquisition foncière
- 3 variantes
- En cours de rediscussion

- La Mézière/Melesse
- Passage sous boviduc puis long propriété privé
- Blocage au niveau d'un propriétaire
- Étude complémentaire pour franchissement RD137 (utilisation ouvrage existant ou création passerelle)

Les modes doux - VAE

- 435 contrats de location ont été signés correspondant à 243 usagers différents (données mai 2018)
- Taux de location de 100 % (liste d'attente)
- Essentiellement un public de "nouveaux" utilisateurs du vélo
- Location moyenne et longue durée : de 1 mois à 1 an
- Rachat possible des vélos après 2 ans de location continue (350 € pour VAE 2 ans)
- Visite de maintenance préventive (2/an/vélo)
- Reste à charge estimé pour la collectivité : 60 000 € sur 4 ans (données fin 2015)

La mobilité durable

➔Animations mobilité

➢Appel à projet citoyens pour des mobilités durables

➢Semaine de la mobilité depuis 2012 :

- Braderie vélo
- spectacles, animations trains, gares, haltes TER
- Pedibus, vélobus
- Aventuriers de la mobilité

La mobilité durable

- Communication :
- Charte graphique
- livret mobilité
- plan des mobilités
- campagne d'affichage

VALORISER ill PARTAGER Val d'ille Aubigné

Journée d'échange intercommunale sur les mobilités douces

"Voies cyclables et VAE"

24 mai 2018

BRUDED
Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable
Breizh ar maezloù ha maezkérel evit an diorren padus

Brocéliande
Communauté de Communes
Conquérants d'Avenirs

METROPOLE Rennes
vivre en intelligence

VALORISER ill PARTAGER
Val d'ille Aubigné